



**UNIVERSITE  
D'ORLEANS**

**AVIS DE SOUTENANCE EN VUE DE  
L'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES**

**GESTION DU PATRIMOINE DU CHEF D'ENTREPRISE :  
ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX**

Discipline :

Le Normand-Caillère Sabrina, Maître de conférences en droit privé  
présentera ses travaux en vue de l'habilitation à diriger des recherches

Le 8 octobre 2019 à 10 heures 30

Lieu : Université d'Orléans, DEG, rue de Blois, Bâtiment A, Salle Grotius

devant le jury constitué par les personnalités suivantes :

- Frédéric Douet, Professeur agrégé, Université Rouen ;
- Patrice Hoang, Professeur agrégé, Université d'Orléans ;
- Renaud Mortier, Professeur agrégé, Université Rennes I ;
- Daniel Tricot, Professeur agrégé, Président honoraire de la chambre commerciale de la Cour de cassation ;
- Régis Vabres, Professeur agrégé, Université Dijon.

Résumé des travaux :

L'idée générale est d'étudier les mécanismes juridiques à la disposition du chef d'entreprise de nature à lui permettre de protéger et de transmettre dans de bonnes conditions son patrimoine professionnel.

Ce dernier est confronté à plusieurs problématiques différentes selon les stades de son activité professionnelle. Au cours de la création, le chef d'entreprise se posera inévitablement la question de la protection de son patrimoine tant privé que professionnel.

En cours de vie sociale, l'évolution de l'entreprise sera au centre de ses préoccupations notamment pour faire entrer de nouvelles personnes dans la société, ou encore pour optimiser sa fiscalité. L'intérêt de cette recherche sera de démontrer l'intérêt, la nécessité même, d'une préparation approfondie. Dans de trop nombreuses hypothèses, cette transmission n'est pas suffisamment préparée. Dans le pire des cas, le décès du chef d'entreprise peut mettre à mal tant l'entreprise que la famille. Cela nous amènera à rechercher les solutions pour organiser et préparer en amont la transmission.